

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 mai 2022

Date de convocation du conseil municipal : 06 mai 2022

Membres présents : Mme CASTANET Marie-Christine, Mme CHALAUX Pascale, M. LACAYROUZE Francis, M. MAGAL Jonhny, M. PRAZ Nicolas, M. SANZ Alain, Mme VILLEMONTÉ DE LA CLERGERIE Odile

Absents : Mme MAZET Angelina, Mme MONTEIL Linda,

Procuration : Mme MAZET Angelina à M. PRAZ Nicolas, Mme MONTEIL Linda à Mme VILLEMONTÉ DE LA CLERGERIE Odile

Secrétaire de séance : M. MAGAL Jonhny

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un (e) secrétaire de séance
Approbation du compte-rendu du 07/04/2022

Délibérations :

-Adhésion du SIAEP Faycelles-Frontenac à la compétence Eau Potable

Questions diverses

-MAM mairie logements

Début de séance : 20 h 30

- Procès-verbal du 07/04/2022

Après lecture, le compte-rendu du 07/04/2022 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

-ADHESION DU SIAEP FAYCELLES-FRONTENAC A LA COMPETENCE EAU POTABLE

Vu la délibération n° 2021-24 du 09 novembre 2021 de la commune de Bannes sollicitant leur adhésion au syndicat du Limargue au 1^{er} janvier 2023 et le transfert au syndicat du Limargue de la compétence eau obligatoire production et la compétence eau optionnelle distribution,
Vu la délibération n° DE_2021_025 du 15 juin 2021 de la commune de St Vincent du Pendit sollicitant leur adhésion au syndicat du Limargue au 1^{er} janvier 2023 et le transfert au syndicat du Limargue de la compétence eau obligatoire production et la compétence eau optionnelle distribution,

Vu la délibération n°02_2022 du 23/02/2022 du SIAEP Faycelles Frontenac sollicitant leur adhésion au syndicat du Limargue au 1^{er} janvier 2023 et le transfert au syndicat du Limargue de la compétence eau obligatoire production et la compétence eau optionnelle distribution,
Vu la délibération n° 2022-010 du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala en date du 11/04/2022 approuvant les demandes d'adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala du SIAEP Faycelles-Frontenac et des communes de Bannes et St Vincent du Pendit et acceptant le transfert au syndicat du Limargue et Ségala de la compétence eau obligatoire production et la compétence eau optionnelle distribution du SIAEP Faycelles-Frontenac et des communes de Bannes et St Vincent du Pendit à compter du 1^{er} janvier 2023,

Conformément aux dispositions du CGCT, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 voix « pour » et 2 absentions :

- **DECIDE** de donner son accord à l'adhésion au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala du SIAEP Faycelles-Frontenac et des communes de Bannes et St Vincent du Pendit à compter du 01/01/2023,
- **CHARGE** Mr le Maire de la bonne exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

CAUVALDOR

Fibre optique :

Une information sur l'avancé du déploiement de la fibre par Lot numérique a été présentée en conseil communautaire du 9 mai à Cuzance.

783 demandes traitées en 2021 dont 221 sur le territoire de la communauté de commune CAUVALDOR.

Pour connaître son éligibilité se rendre sur le site : <https://www.alliancetreshautdebit.fr/fr>

PLUIH:

Le service d'aménagement du territoire de Cauvaldor demande la contribution des communes pour les vérifications de certains points particuliers :

- recensement du petit patrimoine,
- Recensement des bâtiments qui pourraient changer de destination (exemple les granges transformées en maison).

Le PLUIH est établi pour 6 ans.

Une réunion de la commission urbanisme sera à faire dans les prochaines semaines.
Les travaux de voiries vont débuter sur le secteur centre. Réfection 2022 « croix de Darnis à Don-gay »

Point d'avancement MAM-MAIRIE-LOGEMENTS :

La réception des travaux se déroulera le 19 mai 2022 à partir de 14 heures.

Point sur les travaux :

A notre demande : poursuite des travaux dans la MAM, la Mairie et les logements.

Mairie :

La banque, les étagères du secrétariat restent à installer, un devis est en cours,
L'acquisition du mobilier est à prévoir.

Logements :

Les loyers ont été calculés sur la base de T2 et selon les barèmes PALULOS.

MAM :

Visite de la MAM par la PMI le 6 mai en présence des assistantes maternelles.

Ouverture de la Mam au 1^{er} juillet avec installation à partir du 15 juin si tout est prêt.

Les assistantes maternelles vont constituer une association.

Termes prévus dans la convention de mise à disposition de la MAM :

- Proposition avantage pour l'installation,
- Afin de faciliter leur installation il est envisagé une gratuité des loyers pendant quelques mois,
- Individualisation des acquittements pour chacune des assistantes maternelles,
- Charges : Electricité – Eau directement avec les fournisseurs - Assainissement (à partir de 2023),
Participation globale à déterminer : MAM 150 € par mois/ assistante maternelle

Embauche agent technique communal :

Un Contrat est passé avec monsieur RICHARD Christophe.

Date de début d'embauche 13 juin 2022 (*préavis employeur actuel et congés annuels -2 semaines*)

L'agent sera encadré par monsieur le maire et la 1^{ère} adjointe.

Adressage :

Pas de retard dans la concrétisation de l'adressage. Une réunion publique est à prévoir.

Associations :

La réunion des associations communales a eu lieu le 10 mai 2022 et de nombreuses animations sont prévues pour 2022. Le compte-rendu est en cours de rédaction.

RPI :

Le vote du budget du Sivu "l'Etoile" a eu lieu le 6 avril 2022 à Miers.

Effectifs pour la scolarité 2022: Rocamadour 32 – Alvignac 52 – Miers 31 – Padirac 6 et Rignac 12.

Election Législative :

Les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin 2022, le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Ciné Belle Etoile :

Diffusion à RIGNAC le 17 août 2022 du film « AINBO ». Les flyers seront distribués prochainement.

Journées du patrimoine :

Les journées du patrimoine auront lieu les 17 et 18 septembre 2022, (Visites de l'église suggérées)

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 23 juin 2022 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Pour extrait conforme,
Fait à Rignac, le 12 mai 2022

Le Maire,
Francis LACAYROUZE

Le secrétaire de séance
Monsieur M. MAGAL Jonhny



[Handwritten signatures]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Pour MONTEIL L.

[Handwritten signature]

Pour MALET A.

[Handwritten signature]